



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Procès-Verbal n°9

Réunion du :	Jeudi 04 mars 2026 à 16H30
Président :	M. Guillaume JANIN
Secrétaire de séance :	Mme. SOLNON Sylvie
Présents :	FAUTRAD Patrick - CARPENTIER Dominique – WILLIG Thierry – MASSOLO Cyrille Par Visioconférence : COURET Christophe – LANDON Noel

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission Départementale des Arbitres peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la Commission Départementale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités, entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (47 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond

Ordre du jour :

- Désignations des arbitres Finale Coupe du Var
- Situation de M. Benjamin GEORGET

La Commission s'est réunie en comité restreint afin d'étudier les désignations des arbitres pour les Finales de Coupe du Var toutes catégories.

Lors de cette réunion, tous les arbitres ont été désignés pour les finales et seront contactés courant du mois d'avril.

NOTIFICATION DE SANCTION

Situation de Monsieur GEORGET Benjamin

La CDA décide ce jour et conformément à l'article 45 du Règlement Intérieur de la CDA de ne plus désigner Monsieur Benjamin GEORGET jusqu'à la fin de la saison.

Ce dernier devra, éventuellement, repasser une nouvelle FIA pour la saison 2026/2027.



- **Résultat examen candidats Arbitres de Ligue :**

La Commission Régionale des Arbitres nous informe des résultats concernant l'examen théorique des Arbitres Varois. Nous avons 1 échec en Sénior et 1 échec en Jeune.

La CDA félicite Mme Sonia KARAR et MM Ilan ARTIGAS, Tom DJEBALI et Sami MOKHTARI pour la réussite à l'examen. Ils auront prochainement l'examen terrain, et seront désignés en jeunes par la CRA jusqu'à la fin de la saison .

- **Rappel des dates clés de fin de saison :**

Test théorique :

Le 21/03/2026 à la FAC UFR STAPS de La Garde : 9h30

Le 28/03/2026 à Fréjus : 9h30

Le 29/03/2026 au District : 9h30

l'Assemblée Générale de fin de saison aura lieu le 22 mai 2026 à la FAC UFR STAPS à La Garde à 18h30.

La prochaine réunion plénière du mardi 24 mars 2026 sera décentralisée à FREJUS, les arbitres du secteur seront invités à rencontrer les membres de la C.D.A.

La séance est levée à 19h00.

*Prochaine réunion Plénière décentralisée
Mardi 24 mars 2026 à 18h00*

Le Président : Guillaume JANIN